



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTYERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MILLOT) - Mme DILLENSEGER (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. JULIEN) - Mme BERNARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme GAUTHIE (pouvoir M. BROCHERIEUX)

Membres absents : Mme KOENDERS - M. AYACHE

OBJET

DE LA DELIBERATION

Création de la distinction honorifique de citoyen d'honneur de la Ville de Dijon - Attribution de cette distinction au peintre Yan Pei-Ming

Monsieur le Maire expose :

Mesdames, Messieurs,

La médaille de la Ville de Dijon est régulièrement remise à des personnalités dont l'action au service des Dijonnais est jugée remarquable ou à des invités de marque de la Ville.

Toutefois, il apparaît souhaitable que, dans des cas plus exceptionnels, une distinction honorifique puisse être décernée à certaines personnalités, après un vote solennel du Conseil Municipal.

C'est pourquoi il est proposé de créer la distinction de citoyen d'honneur de la Ville de Dijon.

Elle pourra être accordée, après délibération du Conseil municipal, à toute personne qui, domiciliée ou non à Dijon, par ses qualités morales, intellectuelles, par ses exploits sportifs, par sa contribution éminente au développement des sciences, des arts et des lettres, à la promotion de la Ville, par les services qu'elle a rendus à la cité, par son exceptionnel courage, son dévouement, ou en fonction de tout autre critère à apprécier selon le cas, a atteint un niveau de qualification ou de reconnaissance publique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune, tel que sa désignation ne peut souffrir la moindre contestation et fait l'unanimité.

Le Conseil Municipal pourra, par délibération, déchoir de cette distinction honorifique toute personne qui aura, par ses actes, manqué au devoir de probité qu'exige la qualité de citoyen d'honneur de la Ville de Dijon.

Je vous propose que la première personnalité à être honorée de cette distinction soit le peintre Yan Pei-Ming, l'un des artistes les plus originaux de sa génération, qui a fait le choix de demeurer et de travailler à Dijon tout en poursuivant une carrière internationale.

Né le 1er décembre 1960 à Shanghai, Yan Pei-Ming est arrivé en France en 1980 pour s'installer un an plus tard à Dijon, où il suit les cours de l'Ecole des Beaux-Arts, dont il est diplômé en 1986. Après avoir complété sa formation à l'Institut des Hautes Etudes en Arts Plastiques de Paris, où il étudie sous la direction de Pontus Hulten, il est admis en 1993 à la Villa Médicis, Académie de France à Rome.

Son œuvre est représentée dans les collections de nombreux fonds régionaux d'art contemporain (Ile de France - Le Plateau, Rhône-Alpes - Institut d'art contemporain, Bourgogne, Franche-Comté, Pays de la Loire...) et musées français et étrangers (Centre Georges Pompidou, Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, Shanghai Art Muséum, National Museum of Modern Art - Tokyo, National Gallery of Australia...).

Internationalement connu, Yan Pei-Ming expose depuis le début des années quatre-vingt dix. Parmi ses expositions personnelles les plus récentes, on peut citer: « Destinies », à la Carlson Gallery de Londres en 2010, « Les funérailles de Mona Lisa » au Musée du Louvre en 2009, « Yan Pei-Ming: Hommage à mon père, Dijon, Shanghai, Guangdong » au Shanghai Art Museum en 2005.

Sa présence récurrente sur le marché de l'art mondial et ses participations régulières aux grandes foires internationales d'art contemporain (FIAC, Biennale de Venise...), viennent enfin illustrer la notoriété dont bénéficie cet artiste.

Représenté dans les collections du Musée des Beaux-Arts de Dijon par un autoportrait acquis à l'issue de l'exposition «Yan Pei-ming, fils du dragon », présentée à Dijon, Besançon et Genève en 2003, l'artiste a fait part de son intention de donner à cet établissement l'œuvre « Victime - Ingrid L. » actuellement en dépôt à l'Hôtel de Ville.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la citoyenneté et de la démocratie locale, et de la culture, de l'animation et de l'attractivité, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - décider la création de la distinction honorifique de citoyen d'honneur de la Ville de Dijon, dans les conditions proposées;
- 2 - honorer de cette distinction le peintre Yan Pei-Ming.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ